

BALAYEZ DEVANT VOS PORTES!

Il est rare que la CFDT réponde aux attaques des autres Organisations Syndicales, attaques qui n'avancent à rien et profitent plus aux patrons qu'aux salariés.

Mais aujourd'hui, la CFDT ne peut pas laisser certaines Organisations et plus précisément SUD et CGT faire de la désinformation et invectiver notre représentant et mandaté au CHSCT. Est-ce donc ça le syndicalisme ?

Parlons d'abord de cette « promotion fulgurante » qui laisse penser que Monsieur C. serait devenu assistant RH en raison de son appartenance syndicale...

Sans nous étaler sur sa vie privée, nous ne souhaitons à personne de connaître la situation de Monsieur C. qui suite à une grave maladie s'est retrouvé inapte à la distribution et a donc dû être reclassé sur le site de Mantes sur la partie travaux intérieurs (TI).

Reclassement qui a par ailleurs engendré un allongement de son trajet domiciletravail et une réorganisation de sa vie personnelle.

Après des mois de doute sur son avenir professionnel, Monsieur C. a répondu avec succès à un appel à candidature au poste d'Assistant RH le faisant possiblement évoluer vers du 2.1 (il est actuellement 1.3) waahoouu qu'elle « promotion fulgurante » en 27 ans de carrière !

Il est facile de venir à plusieurs (tout en dénonçant le manque de personnel ?!) faire un discours remplit de démagogie et pointer du doigt la CFDT et ses camarades.

Mais sincèrement qu'à fait le syndicat SUD depuis toutes ces années pour Mantes-la-Jolie ou Bonnières ?

Qu'a fait la CGT le mois dernier quand la situation de Mantes était des plus catastrophique ?

Pendant que nous « pseudo représentants du personnel » étions seuls à exercer notre droit d'alerte, droit d'alerte qui a obligé certains cadres et cadres supérieurs de la DSCC des Yvelines a venir en entraide.

On a connu mieux comme syndicat du patron!

Concernant l'expertise, dire que la CFDT est contre l'expertise est également totalement faux !

Nous étions d'ailleursprêts à voter pour une expertise... il y a 7 mois.

Et contrairement à SUD, la CFDT a rencontré les agents de Bonnières et le vote d'une expertise, qui va prendre du temps, n'est plus forcément 7 mois après la mise en place de la réorganisation, la solution la plus adaptée à leur situation dans le sens où c'est tout de suite, maintenant qu'il faut leur apporter des solutions...

Avant d'arriver en donneur de leçon balayez devant vos portes!